



NOUVELLE MISE EN DEMEURE DE LA COMMISSION EUROPEENNE SUR LES CONCESSIONS HYDROELECTRIQUES



INFO

13 mars 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Europe et ses citoyens méritent mieux que l'acharnement de la Commission !

A trois mois d'élections cruciales pour l'avenir de l'Europe, la Commission européenne vient d'adresser à la France ainsi qu'à sept autres Etats Membres une **mise en demeure** visant à **faire respecter le droit européen** dans le domaine des **concessions hydroélectriques**. Cette mise en demeure initiée par la DG Marché Intérieur s'oppose au « *renouvellement et à la prolongation des concessions sans procédure d'appel d'offres* » et fait suite à celle de fin 2015, initiée par la DG Concurrence contre la France et qui a conduit les hydrauliciens français à se mobiliser.

Le projet européen ne saurait se résumer à la **construction d'un marché intérieur** guidé par une **concurrence libre et non faussée** érigée en **fin en soi** et la Commission européenne fait ici preuve d'un **acharnement technocratique** et d'une **obstination contractuelle** aussi incompréhensibles que contreproductifs pour l'adhésion des citoyens au projet européen.

Cette approche est d'autant plus critiquable que **la conscience climatique des citoyens européens les amène à mettre le climat au cœur du projet européen**. Parce que les barrages hydroélectriques vont avoir un rôle de plus en plus crucial dans la gestion des impacts du réchauffement climatique sur les ressources en eau de l'Europe, ils relèvent clairement des infrastructures stratégiques et des biens communs.

Pour la CFE Energies, c'est là la priorité ! Puisque l'heure est à l'urgence climatique, **l'avenir de l'hydroélectricité en Europe** doit plus que jamais être **guidé par l'intérêt général, et non la concurrence ou l'intransigeance contractuelle**, comme l'ont réclamé les députés français lors de l'audition de la Commission européenne le 21 novembre dernier.

A l'heure où l'impératif de la sécurité énergétique du continent européen doit conduire à **revoir la manière dont l'Europe de l'énergie a été bâtie jusqu'à présent**, personne ne doit oublier qu'à force de confondre vision politique et technocratie tatillonne, le marché européen devient la **variable d'ajustement de la guerre commerciale et technologique** que se livrent la Chine et les Etats-Unis et qui risque de **reléguer l'Europe au second plan de la compétition mondiale, pour le grand malheur des salariés européens !**

Dans ce contexte, la CFE Energies est plus que jamais convaincue que c'est davantage de **politique industrielle**, de **défense des emplois en Europe**, de **souveraineté sur les infrastructures stratégiques** et de **service public dont l'Europe a besoin** que de concurrence et d'esprit technocratique tatillon. C'est ce message qu'elle portera aux prochains décideurs européens.

Elle demande donc au Gouvernement de **tenir pour les concessions hydrauliques le même discours qu'il vient de tenir pour la fusion Siemens-Alstom** où il n'a pas hésité à afficher sa volonté de bâtir une politique industrielle européenne en sortant du carcan rigide des règles européennes. La CFE Energies s'engagera donc, comme elle le fait depuis trois ans, dans l'intersyndicale des fédérations syndicales et européennes pour **faire prévaloir l'intérêt général !**

Contact presse : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com

LA CFE ÉNERGIES,
100 % LIBRES... 100 % VOUS !

CFE ÉNERGIES
www.cfe-energies.com